

dont les cultures soignées produisent à peu près toujours des blés de choix. Nous savons qu'on est exposé à payer un peu cher ces blés de semence; mais, si la marchandise offerte est saine et de bon choix, il ne faut pas y regarder de si près, d'autant plus qu'il n'est pas nécessaire d'en acheter une grande quantité. La première année on sèmera cette petite quantité dans une pièce de terre bien nettoyée et bien fumée, et la récolte suffira largement pour vous approvisionner pour l'année suivante d'une grande quantité de semence de choix. Pour cela, il faut semer de bonne heure et clair. Si l'on peut semer en lignes, et donner au printemps un léger sarclage, ce sera parfait.

Mais si l'on redoute de se mettre à la merci des marchands grainetiers, il faut choisir, à la main, de votre propre récolte, quelques pintes des plus beaux grains de ceux qui ont le plus fidèlement conservé le type primitif, les semer dans un coin de votre jardin abondamment fumé, en lignes très-espacées, et soigner votre petite récolte comme on le ferait d'un légume bien rare. En opérant ainsi pendant plusieurs années, non-seulement vous conserverez la semence dans toute sa pureté primitive, mais encore vous pourrez arriver à l'améliorer beaucoup.

Il est parfaitement inutile de cultiver plusieurs variétés simultanément, à moins que vous ayez de grandes surfaces cultivées en blé; auquel cas, on facilite la moisson en choisissant des variétés dont la maturité soit échelonnée.

Quant à la variété de blé qu'il faut préférer, cela dépend essentiellement du climat, du sol, de sa fertilité. D'une manière générale, dans les climats rudes, dans les sols peu fertiles, il faut préférer les blés barbus, à paille fine, mais dont le produit est assez faible. Avec d'autres variétés, on n'obtiendrait rien; tandis que celles-là, plus rustiques et moins difficiles sur la nourriture donnent à peu près toujours, dans ces conditions, une récolte satisfaisante. Dans les climats plus douteux, dans des sols plus riches, on n'obtiendrait rien avec ces variétés à paille fine et à épi barbu; elles verseraient à peu près à coup sûr. Il faut choisir les variétés plus productives, plus gourmandes, à paille forte, creuse ou demi-pleine, telles que blés rouges et presque tous les blés blancs. Quand on a des terrains d'une très-haute fertilité, on cultive alors les blés mi-durs. On ne peut dire rien de précis sur cette question.

Muni de ces données générales, c'est au cultivateur à choisir la variété qui lui convient le mieux, sous le rapport du sol, de la récolte et aussi des besoins du marché.

Choses et autres.

La culture du tabac au Canada.—Il n'y a pas encore bien longtemps un de nos hommes d'état canadiens déclarait qu'il était impossible de cultiver le tabac avec profit au Canada. Le développement qu'a pris la culture de cette plante depuis quelques années, et la perfection que l'on a pu atteindre dans la qualité, prouvent que l'homme d'état en question s'était grandement trompé, de même que M. Thiers lorsqu'il prédisait, vers 1834, qu'une locomotive glisserait et ne pourrait avancer sur des rails.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de cette importante industrie et de la place qu'elle peut prendre parmi nos industries agricoles, lorsqu'elle est sous la direction d'un homme d'expérience.

Voici à ce sujet quelques renseignements statistiques qui intéresseront nos agriculteurs :

Avant 1880, le tabac canadien n'était pas protégé et n'était cultivé que sur une très petite échelle, comme l'indique le tableau suivant extrait des rapports officiels :

Années.	Feuilles Canadiennes	Livré aux Manufactures.	Total—Livres pour tout le Canada.
	torquettes ayant payé les droits.		
1877-78	Lbs. 3,202	Lbs. 13,412	Lbs. 16,614
1878-79	1,402	7,528	8,930
1879-80	43,744	17,392	61,136

A partir de 1880, sous l'influence d'une législation protectrice, la culture du tabac a pris un développement extraordinaire. C'est vers cette époque que M. F. A. Med. Foucher, que nos lecteurs connaissent bien, vint établir à St-Jacques, comté de Montcalm, la première plantation du tabac canadien. Au mois d'août 1882, le département du revenu lui accordait la première licence obtenue dans le district de Joliette pour la fabrication du tabac à fumer et à chiquer. Aujourd'hui le comté de Montcalm n'a pas assez de manufactures existantes pour employer toute sa récolte dont les 5/6 sont vendus à l'étranger. Voici un tableau des droits perçus sur le tabac canadien dans le district de Joliette (on peut dire même dans la paroisse de St-Jacques qui fournit à elle seule les 9/10 du total) depuis 1881 :

Années.	Tabac en rôles et torquettes. Livres.	Droits payés.	Tabac on feuille livré au manufacturier.
			Droits payés.
1881	222,330	\$ 8,893.20	-----
1882	305,020	12,200.21	\$ 981.24
1883	163,918½	6,132.92	124.94
1884	224,141	4,850.82	2,177.84
1885	330,635	7,103.71	4,622.93
1886	85,839	3,979.90	12,366.41
1887	-----	janvier au 30 juin	5,601.86
		1,336,883½ lbs.	\$43,169.34
			\$26,075.22

Valeur de la récolte, de 1881 à juin 1887 :

Rôles.....	\$43,166.34
Feuilles.....	26,075.22
Total.....	\$69,241.56

Pour montrer quels développements il est possible de donner à cette culture, nous donnerons ici la quantité et la valeur des importations pendant les sept dernières années :—

	Quantités.	Valeur.
	Lbs.	
1881	10,454,588	\$ 981,771
1882	12,286,391	1,334,010
1883	9,586,151	1,092,693
1884	14,325,611	1,745,291
1885	11,497,294	1,456,295
1886	15,261,815	1,708,812
1887	11,953,919	1,323,702
Totaux	85,365,769	\$9,647,775

Maintenant, quant à la qualité du tabac récolté dans la paroisse de St-Jacques, voici des documents qui en certifieront :

"Tabac Canadien.—Quelques échantillons de cette provenance ont été considérés favorables et avec du soin dans la culture et la préparation, on en pourrait faire un article recherché pour le tabac coupé ou roulé. L'échantillon de Montcalm, exposé par M. F. A. Med. Foucher, de St-Jacques, comté de Montcalm, a été approuvé pour la couleur et la forme de la feuille qui est d'une grandeur utile et n'a qu'une petite côte. C'EST LE PLUS BEL ECHANTILLON PRODUIT PAR LES COLONIES ANGLAISES. La plupart des autres provenances sont trop effilées." (Rapport des Juges du Tabac à l'Exposition Coloniale de Londres.)

"On voit ainsi que l'on est parvenu à des résultats pratiques au Canada à propos de la culture du tabac et il est très probable qu'avec un certain nombre d'hommes intelligents comme M. Foucher, le Canada serait un peu de temps en état de produire tout ce qu'il consomme, et même d'exporter. (Western Tobacco Journal, Cincinnati, Ohio)."